



FIFF, la crise

Le Festival International de Films de Fribourg voit sa subvention fédérale diminuée au moment même où, l'emblématique Martial Knaebel, un peu à son insu, passe le relais à un directeur artistique ad intérim. Changement de présidence, installation à l'Ancienne Gare «rénovée» et apparition sur le marché fribourgeois d'un nouveau complexe de cinéma. Le FIFF aura-il les moyens de sauver sa peau?

Page 4

Fribourg, le temps des marchés

Les marchés, un moment à part dans la vie trépidante du citoyen fribourgeois, une occasion de rencontre, un approvisionnement plus goûteux, plus bio. En images d'archives, un tour d'horizon des marchés fribourgeois au siècle dernier.

Page 6 et 7

La Roumanie, patrimoine exceptionnel ou alignement de villas?

Près de vingt ans après la chute de la dictature communiste, la Roumanie est une proie facile pour des spéculateurs peu scrupuleux qui bradent le territoire aux plus offrants. Une caricature de la société de consommation s'y installe et des grandes sociétés internationales s'y implantent provoquant un développement économique sans précédent.

Page 5

EDITORIAL

PRÉCIEUX PAYSAGES

Notre paysage ne cesse de se bouleverser. Si on attribue volontiers aux années 1970 le bétonnage outrancier des stations alpines, on peine encore à réaliser l'ampleur des destructions en cours, bien plus dévastatrices et irréversibles. Avec la liquidation de l'agriculture traditionnelle, le paysage part à vau-l'eau. Des constructions hétéroclites de formes et de couleurs multiples l'envahissent.

Des cantons – tel celui des Grisons – ont réussi leur reconversion en misant sur l'agriculture biologique, la valorisation du patrimoine bâti et en posant des exigences de qualités architecturales élevées pour les nouvelles constructions. Certaines vallées – celle de Vals par exemple – offrent ainsi aux touristes des paysages de rêve avec des exploitations agricoles authentiques et rentables.

À Fribourg, rien de tel ne s'est passé. Le lobby agricole n'a pas su tirer parti de ces changements inéluctables et l'élection de deux des siens au gouvernement n'y aura rien changé.

Des milliers de constructions agricoles vont encore changer d'affection pour le plus grand bonheur des spéculateurs: ces bâtiments qui valaient quelques dizaines de milliers de francs

selon le droit agricole sont aujourd'hui vendus cinq à dix fois plus chers. À Siviriez, des gens aisés n'hésitent pas à transformer un rural en manoir kitch au mépris des lois en vigueur. Et les autorités – le préfet de la Glâne dans ce cas – ne manifestent aucune volonté pour faire appliquer les décisions de justice.

Son collègue de la Gruyère a «courageusement» refusé de légaliser la couverture en tôle du magnifique chalet du Lapé, mais n'a pas exigé la restitution de la couverture traditionnelle en tavillon. Ce qui revient à avaliser, après coup, la tôle illégale, moyennant paiement d'une amende symbolique...

Que dire encore de notre gouvernement cantonal qui, tout en sachant que trois constructions sur quatre ne respectent pas les plans autorisés, ne fait strictement rien face à ce constat inquiétant?

L'initiative pour le paysage offre l'occasion de remettre sur le chemin du droit notre petite république bananière. *Pro Fribourg* vous invite à signer et à soutenir cette initiative bienvenue.

Jean Luc Rime
président Pro Fribourg

CLIN D'ŒIL

APRES LES CRUES DE L'ETE, DEBORDEMENTS MEDIATIQUES AUTOMNAUX

Gérard Bourgarel

Nos représentants à Berne s'accrochent. Après le décès de Liliane Chappuis et le burn-out de Jean-Paul Glasson, tous les survivants se représentent.

Sont-ils seulement menacés? Le solide et prudent Urs Schwaller et la bien notée Thérèse Meyer-Kaelin n'ont pas trop de soucis à se faire, au contraire de leur compagnon de liste Dominique de Buman. Telle la cigale de la fable, il s'est fort agité tout l'été. Par la grâce de la prescription, il a été délesté du boulet de la caisse de pension. Ressorti blanc comme un linge, il peine à reprendre des couleurs. Menacé sur sa droite par l'ambitieux président central du Touring Club, il n'a pas trouvé mieux que de se faire l'avocat d'un circuit de Formule 1; on le verrait tout aussi bien comme celui des caisses à savon de Semsales!

Le bulldozer Jean-François Rime, carré dans ses convictions, est à Berne, notre rempart contre le réchauffement climatique: tel Saint Thomas, il n'y croit pas! Quant aux radicaux, ils sont totalement tributaires de leur alliance avec le PDC pour maintenir une hypothétique présence à Berne.

La gauche, quant à elle, n'a d'ambition que de conserver les acquis... Avec Alain Berset, Christian Levrat et le tout neuf Jean-François Steiert, ils sont de taille, avec un format qui leur donne une audience nationale. Hugo Fasel devrait surmonter les déboires du PCS en Singine et être requinqué par l'apport des petits partis, dont les Verts qui ont le vent en poupe.

Au total, le canton de Fribourg devrait garder les pieds sur terre et résister à la vague démagogique blocherienne. ■

Dominique de Buman et Thérèse Meyer pourront-ils poursuivre leur pas de deux à Berne le printemps prochain?



SOMMAIRE

- 1 **Editorial** Précieux paysages
- 2 **Clin d'œil** Après les crues de l'été, débordements médiatiques automnaux
- 3 **Fribourg** Un 850°, un tantinet improvisé!
Hautes eaux et bas niveau
- 4 **Culture** La résistible dérive du FIFF
- 5 **International** La Roumanie dans le tourbillon du monde
- 6-7 **Archives** Marchés d'antan
- 8-9 **Bulle** H189, pour une poignée de dollars
Les pavés de la Grand Rue
Charmey Pas de permis de construire pour le chalet du Lapé
- 10 **PNR** Les vergers: une richesse paysagère et un patrimoine fruitier
Poire à Botsi AOC Attention danger!
- 11 **Notes de lecture**
Fribourg, une ville au XIX^e et au XX^e siècles
Denis Clerc, Les Lacets Rouges, Mémoires
- 12 **Initiative paysage** sauver notre patrimoine naturel et rural
Patrimoine dégradé à Siviriez

Crédits photographiques: *La Liberté* Vincent Murith, Alain Wicht, Charly Rappo;
Pro Fribourg

IMPRESSUM

PRO FRIBOURG
Stalden 14
1700 Fribourg
Tél. 026 322 17 40
Fax 026 323 23 87
E-mail profribourg@greenmail.ch
CCP 17-6883-3

Abonnement
Ordinaire: Fr. 55.-
De soutien: Fr. 88.-
Réduit: Fr. 44.-
(AVS, Etudiants, apprentis)

Responsable de la rédaction:
Patrick Rudaz

Rédacteurs:
Gérard Bourgarel, François Maret, Christa Mutter, Pierre Pallais, Jean-Luc Rime, Julien Vuilleumier

Conception graphique et mise en page:
Caroline Bruegger, Fribourg

Impression:
Imprimerie MTL, Villars-sur-Glâne

Tirage: 2500 ex.
ISSN: 0256-1476

FRIBOURG

UN 850^e, UN TANTINET IMPROVISÉ!

Gérard Bourgarel

L'idée de départ, celle d'un syndic, non encore propulsé sur son orbite fédérale, était d'inscrire Fribourg au patrimoine de l'humanité. En fait l'occasion de recevoir la bénédiction de l'UNESCO était depuis fort longtemps obliérée, par crainte d'imaginaires contraintes et Berne avait pris sans peine Fribourg de vitesse.

Entre temps, les objectifs de l'UNESCO se sont élargis au monde entier et les critères de même: trop de villes historiques européennes, la coupe est pleine. D'autres candidatures ont compris les nouveaux enjeux et Lavaux a sorti son épingle du jeu alors que Fribourg restait sur le carreau, éliminé dès le premier tour. Elle avait pourtant de sérieux atouts, autres que ses sempiternels vieux quartiers, dont celui d'un bilinguisme pratiqué tout au long de son histoire marquée par une cohabitation culturelle qui se lit dans ses monuments et ses traditions, et, surtout, par une Université

bilingue dont le caractère est unique en Europe. Seulement voilà, notre syndic d'alors n'était pas prêt à jouer le jeu. *Pro Fribourg* a fait ce qu'il a pu mais s'est une nouvelle fois distingué par ses critiques et ses avertissements. Dès lors il n'était pas question pour nous de participer à des festivités et commémorations de remplacement.

Nous avons pourtant eu de bonnes, de très bonnes surprises. Le spectacle *Peter Falk* de Jean Steinauer (l'auteur) et Yann Pugin (le metteur en scène) a été une parfaite réussite à mille lieues des traditionnels spectacles pseudos historiques de circonstance. Dans un cadre théâtral élisabéthain, la verve et l'écriture serrée de Jean Steinauer a été admirablement servie par un metteur en scène inventif et un accompagnement musical magique du

Trio Norn. De quoi nous faire oublier et digérer les insipides discours officiels, celui de Pascal Couchepin mis à part: il était le seul à maîtriser avec humour son sujet.

Des interventions artistiques ont fait participer les habitants, ANYMA avec son STREET TV, a parcouru la ville de place en place, de même que le container baladeur de Pacademy.

Des publications en lien avec les manifestations, il faut retenir un bijou, dû à une initiative privée, celle de FIDUCON-

SULT, qui, dans une élégante présentation nous a fait découvrir des images anciennes de Fribourg, souvent inédites dont deux daguerréotypes qui témoignent du passage de John Ruskin à Fribourg.

La Schubertiade, un grand moment! La Vieille Ville qui renaît, ses places libérées, le silence retrouvé...

Enfin, pour couronner le tout, la *Schubertiade*. Un grand moment! La Vieille Ville qui renaît, ses places libérées, le silence retrouvé... mieux que cela: le son de la rivière, le chant des fontaines et des oiseaux envahi à nouveau tout cet espace; cette conque de pierres, d'eau et de verdure dans sa beauté première. Une foule – visiteurs et Fribourgeois mêlés – paisible, souriante, émerveillée. Une vraie fête, sans beuveries. Et cette communion autour de Schubert et de sa *Messe allemande*, sur la Planche Supérieure. Un rêve. ■



La vie et l'œuvre de Peter Falk, un spectacle estampillé 850^e anniversaire de la ville de Fribourg: un texte et une mise en scène qui évitent l'écueil des habituels reconstitutions pseudos historiques de circonstance.

COUP DE GUEULE HAUTES EAUX ET BAS NIVEAU

Gérard Bourgarel



La vallée du Gottéron sinistrée par les intempéries du mois d'août dernier. La cathédrale impassible et impuissante a assisté aux inondations!

La vallée du Gottéron a été totalement ravagée par les trombes d'eau du mois d'août: les glissements de terrain ont anéanti toutes ses activités et ses habitants ont dû être évacués en catastrophe. Marly a aussi été durement touché.

La crue de la Sarine a été mieux gérée par les EEF que celle de 2005, de fâcheuse mémoire. Mais, une fois de plus les parkings des Rames et des Neigles ont dû être vidés de leurs voitures, la rivière s'obstinant à retrouver son ancien lit. La crue centennale, d'il y a deux ans, tend à se répéter et la limite des zones inondables est ainsi confirmée.

suite à la page suivante >>



CULTURE

LA RÉSISTIBLE DÉRIVE DU FIFF

Christa Mutter

Le festival international de films de Fribourg (FIFF), fabuleux regard sur les cultures du monde, dérive de crise en crise. La prochaine édition, en 2008, sera capitale pour sa survie et décisive pour son positionnement en tant que manifestation d'envergure. Coup de cœur d'une adepte de la première heure.

24 mars 2007, soirée de clôture, un quart d'heure hallucinant laisse les fidèles du FIFF sans voix. Le président démissionnaire, Jean-François Giovannini, se pavane en de grandes envolées pour



Jean-François Giovannini (frère du regretté Pier Luigi, l'enflure en plus, le charisme en moins), président démissionnaire lors de la conférence de presse finale de l'édition 2007.

chanter les succès de son comité. Mais pour le directeur artistique, âme et cheville ouvrière du festival pendant quinze ans – que ce même comité a poussé vers la sortie – il n'aura que des mots creux et désobligeants. «Je dois remercier Martial Knaebel... il rendait le festival sympathique.» Ce dernier aura alors la grandeur d'utiliser les quelques instants de paroles que l'on daigne lui accorder pour analyser lucidement le sens d'un tel fes-

tival de films du monde, tout un programme en moins de trois minutes: défendre la création indépendante qui nous autorise un regard sur la vie.

«Notre soutien va de soi pour ce festival qui nous offre en cadeau des œuvres du monde entier». Ainsi s'exprimait Mark Wehrlin, chef de la section film de la Confédération, en 1997! Dix ans plus tard, la directrice administrative Franziska Burkhard encaisse la coupe de cette subvention de 230'000 à 100'000 francs avec un haussement d'épaules; son commentaire sent la lassitude. Point de remarques sur les affres de la politique commercialo-culturelle du tandem Bideau-Couchepin, et – contrairement au festival de Soleure et à son courageux directeur Ivo Kummer – point de résistance aux effets désastreux de la vente de la culture aux plus offrants.

Le FIFF a-t-il d'autres préoccupations? D'abord, changement de lieu: il emménage à l'Ancienne Gare. Ensuite, on remercie une bonne partie des forces les plus compétentes et les plus motivées avec leurs indispensables renforts externes! La nouvelle présidente Ruth Lüthi aura besoin de tous ses talents de fine psychologue pour reconstituer une équipe capable d'assurer la pérennité du festival. Et quel rôle le FIFF va-t-il assumer dans la concurrence inévitable entre le nouveau multiplexe «Nordmann» et les cinémas Salafa, partenaires du festival depuis plus de dix ans?

La subvention, même amputée, n'est garantie que pour 2008. Le «directeur artistique ad intérim» n'aura qu'un seul essai pour convaincre. Si Edouard Waitrop apporte la compétence d'un

Retour sur image

Le Festival international de films de Fribourg

1980 *Helvetas*, à l'occasion de son 25^e anniversaire imagine en Suisse romande un circuit de sept films issus d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Le succès est au rendez-vous, l'occasion de créer un festival des films du Tiers monde.

1986 *Fin de l'itinérance*, le Festival s'installe à Fribourg, ville dans laquelle les projections connaissent un succès grandissant. Le Festival prend alors sa place dans les salles de cinéma de la ville et décerne pour la première fois un Prix d'aide à la distribution. La circulation des films en Suisse romande et au Tessin n'est pas abandonnée bien au contraire avec la mise sur pied du circuit de distribution des films du Sud.

1992 Le Festival devient annuel.

1993 L'Unesco décerne au festival le label de la Décennie mondiale du développement culturel.

1998 Le Festival des films du Tiers monde devient le Festival international de films de Fribourg (FIFF).

2007 La Confédération qui soutenait le festival depuis 1998 décide de rabattre sa subvention de 230'000 à 100'000 francs. Le FIFF joue sur son édition 2008 tout simplement son avenir.

professionnel du cinéma, on peine à trouver une organisation suffisamment compétente pour assumer une manifestation de cette importance.

Et pourtant, nous souhaitons vivement que ce festival dont nous suivons les hauts et les bas depuis 1980 retrouve son élan initial! ■

>>> La myopie de l'architecte de ville adjoint, l'ineffable et rubicond Maurice Egger n'a pas été guérie pour autant. Lorsque nous faisons opposition au lotissement des Neigles en bordure de Sarine sur des terrains précisément inondables, il nous répondait superbement: ce sera un hameau lacustre! Ce personnage est certes béni des Dieux: lors de l'incendie du Werkhof, il s'est trouvé sous l'aile protectrice de l'ECAB, notre assurance cantonale des bâtiments, qui, pleine de mansuétude, couvre les erreurs humaines de nos édiles.

L'aide de l'armée a permis le retour des habitants au Gottéron, mais leur avenir reste incertain: sans de coûteux investissements et des mesures préventives, cette vallée unique risque d'être désertée.

Face aux intempéries, l'intempérance des politiques

Nos hommes politiques sont en période électorale: ils craignent plus que

quiconque que le sol se dérobe sous leurs pieds. Que la ligne Fribourg-Berne – celle du Palais fédéral – soit coupée, cela devient un scandale et chacun y va de son commentaire, de sa solution technique et de ses reproches aux CFF.

Quand les éléments se déchaînent localement (au Gottéron ou à Marly, où précédemment à Falli-Höllli), ce sont des événements naturels et personne n'est responsable. Mais dès lors que ce sont les CFF qui exploitent une ligne sur un tracé établi au milieu du 19^e siècle alors que les convois n'avaient ni le poids, ni la fréquence et la vitesse de ceux d'aujourd'hui, on tient enfin un fautif. Ces débordements verbaux laissent pantois: heureusement que les responsables ferroviaires s'en tiennent à des mesures strictes de sécurité. Même s'ils en font parfois un peu trop.

Et pendant ce temps-là, au pont de Grandfey, l'œuvre de Richard Serra a

été munie d'une rampe métallique, propre en ordre. Un acte de vandalisme ... en toute innocence. ■



L'œuvre de l'artiste Richard Serra au pont de Grandfey vandalisée. Aujourd'hui remise en état, elle ne servira plus de rampe de lancement pour extraterrestre vélocipède.

INTERNATIONAL

LA ROUMANIE DANS LE TOURBILLON DU MONDE

Jean-Luc Rime

Dix-huit ans après la chute du dictateur Ceausescu, que reste-t-il de l'opération «villages roumains» qui avait suscité un élan de solidarité merveilleux? De solides amitiés, c'est certain. Du point de vue culturel, le bilan est en revanche plutôt mitigé.

La Roumanie vient d'entrer de plein fouet dans une société de consommation poussée à la caricature. Avec la perspective de l'entrée dans l'Union européenne, les capitaux étrangers affluent et les grandes sociétés internationales s'im-

plantent, participant à ce développement économique sans précédent. Villages et paysages changent à une vitesse inimaginable.

de Ceausescu, les apparatchiks reconvertis aux valeurs démocratiques se sont empressés de se partager le butin. L'argent passa dans les poches d'une classe politique largement corrompue qui ne leva pas le petit doigt pour rebâtir le pays. 30 milliards d'euros de dettes plus loin: pas une école, pas une voie de communication ou une canalisation n'avaient été construites.

C'est pourtant durant ces années de stagnation post-révolutionnaire que les échanges culturels auront été les plus

intenses. En Bucovine, dans le nord du pays, un réseau de pensions proposant de vivre à la ferme s'est ainsi mis en place, avec le double objectif de valoriser le patrimoine culturel et d'offrir une source de revenu à une population appauvrie.

Mais le mouvement sera rapidement débordé par la demande et les exigences des touristes: les boiseries les plus belles ne suffisent pas à faire accepter un confort rustique. Aujourd'hui, l'hébergement à la ferme cède progressivement la

place à de nouvelles constructions prétentieuses, souvent hors d'échelle que les ouvriers émigrés financent grâce aux salaires gagnés à l'Ouest. Tout un patrimoine culturel est menacé de disparition.

Il est urgent de mettre des garde-fous pour protéger ce qui reste. Faut de quoi, pour les amateurs d'authenticité, il ne restera bientôt plus que les livres et les musées d'art populaire pour savoir à quoi ressemblait la Roumanie avant d'être envahie par les villas sam'suffit et les pizzerias. ■



Les villages roumains sont en voie de défiguration avec la construction systématique de maisons individuelles sans caractères locaux et inspirés de ceux qui se fait de pire en Europe de l'Ouest.

plantent, participant à ce développement économique sans précédent. Villages et paysages changent à une vitesse inimaginable.

Dans les années 1980, le dictateur avait déjà tenté de transformer son peuple d'agriculteurs en citoyens, sans toutefois y parvenir. Là où il a échoué, le capitalisme a, ironie du sort, finalement triomphé.

Le décollage aura pourtant été lent. Pendant les années suivant la parodie de révolution qui avait entraîné le départ

intenses. En Bucovine, dans le nord du pays, un réseau de pensions proposant de vivre à la ferme s'est ainsi mis en place, avec le double objectif de valoriser le patrimoine culturel et d'offrir une source de revenu à une population appauvrie.

Mais le mouvement sera rapidement débordé par la demande et les exigences des touristes: les boiseries les plus belles ne suffisent pas à faire accepter un confort rustique. Aujourd'hui, l'hébergement à la ferme cède progressivement la

Faire fortune en Roumanie!

Jean-Luc Rime

Le roi de l'hôtellerie moratoise Gilbert Montani l'avoue sans sourciller à la Liberté (22.08.2007): «J'ai accompli en presque trois ans en Roumanie ce qu'il m'a fallu toute une vie pour réussir à Morat.» Il faut dire que le bouillant hôtelier s'est toujours senti à l'étroit dans le carcan historique de Morat. Ses conflits avec les autorités à propos de la protection des monuments historiques l'y ont rendu tristement célèbre. Tout a commencé par sa rencontre fortuite avec un haut responsable politique roumain qui l'a convaincu d'investir à Bucarest: «Un mois plus tard, il me trouvait un immeuble de caractère que j'ai acheté sur un coup de cœur en payant un million de francs par acomptes sur une année. J'ai gardé un espace pour moi mais encaissé tout de suite de substantielles locations pour les autres surfaces». Mais c'est en vendant grillades et pizzas qu'il fait fortune. Et la corruption? Elle doit être considérée comme un impôt direct déclare-t-il sans aucun problème!



Au centre: Trandafir Kazac. Son réseau vert fait partie de la génération des pionniers qui ont gardé un sens de l'accueil exceptionnel et qui défendent encore un patrimoine en voie de disparition.

ARCHIVES PRO FRIBOURG MARCHÉS D'ANTAN

La ville de Fribourg a été longtemps le centre d'une contrée agricole avant d'être celui de banlieues périphériques. Au 19^e siècle, les paysans viennent y vendre leur bétail lors des foires et s'approvisionnent auprès des artisans locaux. Les auberges ont leurs écuries et quelques chambres sans confort pour les héberger.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, dès 1945, la Foire aux provisions célèbre les mérites d'une agriculture qui a nourri le pays, et les paysannes rayonnent de fierté. >>

De nos jours, les marchés du mercredi et du samedi ont rétréci, les maraîchers viennent des confins du canton, du Lac et de la Broye pour présenter leurs légumes bios. Malgré la concurrence des grandes surfaces, ils ont une clientèle citadine fidèle, alors même que les petits commerces disparaissent en ville.

Plongée dans les archives de *Pro Fribourg* pour découvrir les marchés d'antan...





BULLE

H189, POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS

Patrick Rudaz

Le western se poursuit sur le chantier de la H189, cette route dite de contournement de Bulle. Mais pas de justicier en vue, le conseiller d'Etat Georges Godel n'est pas Clint Eastwood et il ne flinguera personne. Au bout du compte, en bon spectateur, le contribuable fribourgeois passera une nouvelle fois à la caisse.

En mai dernier tout frais émoulu des élections, le directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions annonçait un dépassement de quelques millions. Tout est dans la mesure, dans le vocabulaire. À la mi-septembre, on parle désormais de 45 millions supplémentaires, près de 20% du coût prévu. Et tout ça pour satisfaire des exigences fédérales accrues en matière de sécurité dans les tunnels, et peut-être le non respect des normes fédérales sur les nappes phréatiques?

Bonjour la transparence, et la collaboration entre les bureaux d'ingénieurs. Et pour une poignée de dollars, on l'aura cette route de contournement qui déplacera les bouchons, à 50 millions de francs le kilomètre. Il faut dire que l'on a vu grand avec une chaussée bidirectionnelle large de 7 mètres et deux accotements de 1,5 mètres, presque une semi autoroute et cinq accès (interface dit-on sérieusement à l'Etat de Fribourg) à l'agglomération bulloise. On devait bien ça aux Gruériens! Ils y perdront quelques illusions, mais y gagneront des tunnels. Ce que la vie peut être belle quand elle est rêvée par des ingénieurs.

Reste maintenant à assumer ce joli petit dépassement! En 2001, les Fribourgeois ont accepté un crédit de 215 millions dont 63 à la charge du canton, le solde (69%) subventionné par la Confédération. Qu'en sera-t-il cette fois?

Finalement cette situation démontre un manque évident de maîtrise du projet: structure étatique inexistante, angélisme dans les rapports aux entreprises mandatées, manque ou absence de transparence dans la communication interne des problèmes, dissimulation de la vérité et un conseiller d'Etat, Beat Vonlanthen qui ne prenait aucune décision, pire ne posait aucune question. ■

CLIN D'ŒIL



Pro Fribourg s'excuse

Pro Fribourg s'est trompé sur le gouffre financier de la H189.

En 2001, lors de la votation cantonale sur ce désormais fameux contournement de Bulle, Pro Fribourg avait prédit les coûts suivant: 1999 159 millions, 2001 215 millions, 2008 250 millions?

Nos plates excuses à l'Etat de Fribourg, nous nous sommes trompés! La facture dépassera les 260 millions. Et cette fois, la Berne fédérale ne va pas régler automatiquement les 69% des 45 millions supplémentaires, mais avance prudemment: «Nous n'excluons pas de payer une partie de surcoût si celui s'avère justifié». Et cela reste à démontrer.

En 2006, après déduction des subventions fédérales et sans compter les dépenses communales, le canton a payé 33.2 millions pour les routes et 21.8 millions pour les transports publics. Cherchez l'erreur!



LES PAVÉS DE LA GRAND-RUE

Patrick Rudaz

Après une stérile passade d'armes et le dépôt de deux recours (Pro Fribourg et Patrimoine suisse section Gruyère), la ville de Bulle a enfin accepté la création d'une commission d'experts pour le réaménagement de la Grand Rue et de la place du Marché. Les pavés, dans un respect de la substance historique de ce centre ville, retrouveront leur place sans envahir l'espace à la manière des années 1950, un retour sur image et une dose modérée de modernité dans la continuité et sans ruptures inexplicables.

Les responsables de travaux publics bullois et les deux mouvements de protection du patrimoine ont collaboré avec l'atelier d'architecture Team + et Peter Giezendanner. À la base de ce projet, une carte postale de la Grand Rue datant de 1916 qui sert de référence. Il n'a aucun

cas été prévu de restituer un état d'époque. L'artère est traitée en trois espaces intimement reliés: les trottoirs, des bandes pavées, plus ou moins au centre la route, le tout rythmé par deux allées d'arbres. Les divers revêtements utilisés donneront une unité à la Grand Rue et une saine lecture de la route au trottoir en passant par les espaces de parage. Le pavé est conservé dans les rues latérales et autour de l'église.

La rue du marché répond à une toute autre logique, celle d'un espace réservé en ville au commerce (marchés de vic-tuelles et bestiaux jusqu'au début du 20^e siècle) de la campagne, un lieu d'échanges entre cité et pays. Les rues de la Promenade et de Bouleyres encadrent cette place encore dévolue aux fêtes populaires et aux marchés du ...

jeudi. Le pavé sera maintenu sur le tertre avec un réaménagement des abords de la fontaine Chenaux, quant au reste de la place un revêtement spécifique devra évoquer cette opposition avec la Grand Rue et l'utilisation traditionnelle de cet espace.

Le pavé n'est pas un élément anodin et décoratif, un avatar du développement urbain. Et Bulle en est l'illustration exemplaire. Cette ville à la campagne connaît un évident développement après son impressionnant incendie de 1805. Le malheur circonscrit, le feu oublié, les Bullois donnent à leur ville des allures de bourgade européenne avec son boulevard. Et le pavé fait partie intégrante de cette histoire urbaine en constante évolution, de son apparition vers 1880 pour des raisons de commodités à son >>

CHARMEY

PAS DE PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LE CHALET DU LAPÉ

Patrick Rudaz

En mars 2007, une étrange mise à l'enquête publique dans la Feuille officielle du canton de Fribourg annonçait la réfection du toit du chalet du Lapé, au Petit Mont sur la commune de Charmey alors que les travaux avaient déjà été effectués en décembre 2006 en métal thermolaqué, autrement dit en tôle. Le tout au mépris des lois fribourgeoises en la matière. Exit le tavillon entièrement et consciencieusement recouvert. Et c'est plus de six mois après les travaux que les propriétaires daignent se plier aux démarches obligatoires sous la pression du préfet et de la commune. Énorme le vice de forme et ce d'autant plus que le chalet du Lapé possède l'un des deux seuls toits à deux pans (Mansart) du canton de Fribourg, des exceptions dans nos alpages sans évoquer la protection maximale dont il bénéficie.

La préfecture de la Gruyère a tranché à la mi-septembre: le permis de construire

est refusé. Dont acte alors, le propriétaire devra désormais respecter la loi et remettre en état, c'est-à-dire, en tavillons le toit du chalet du Lapé? Pas si sûr! D'abord il aura un droit de recours, puis le préfet entendra les divers opposants (*Pro Fribourg* en fait partie) et alors seulement le préfet jugera s'il convient d'exiger la remise en état. Reste pendant la cause pénale et la prononciation d'une amende. Espérons que cette dernière ne se substituera pas à l'obligation d'une protection digne de ce nom du patrimoine. Il est exclu que le paiement d'une amende justifie la substitution du tavillon par la tôle. Une telle attitude est insupportable: un arrêté du Conseil d'Etat précise clairement que «les chalets de haute qualité sont à conserver dans leur substance». Traduction en clair: en tavillons.

Pro Fribourg a reçu très récemment la copie d'une lettre adressée par le pro-



Le chalet de Bataille sur la commune de Broc. Les chalets d'alpages et les gîtes marquent le territoire fribourgeois avec leurs toits en tavillons!

priétaire du chalet du Lapé au Service des biens culturels. Ce dernier y défend sa position en faisant l'impasse sur l'aspect juridique: non-respect d'un arrêté cantonal et aucune mise à l'enquête des travaux prévus. Cette bafouille de trois pages multiplie les excuses fallacieuses: mauvaise situation du chalet (construit en 1742!), manque d'ensoleillement, problème économique (il existe une subvention). Et en guise de conclusion: ce cri, «notre père a déjà consenti assez de sacrifice à l'entretien courant de ce bâtiment, et aujourd'hui je dis ça suffit!!!». Et le propriétaire de se féliciter: «ce toit est actuellement étanche à 100% et c'est heureusement que les travaux ont été exécutés avant l'année 2007 très pluvieuse». En fait, il propose à tout un chacun une solution très simple: modifier son habitation sans rien demander à personne, surtout pas de permis de construire ou de truc similaire encombrant. Et dans un second temps, on se justifie, on pleurniche en comptant sur la magnanimité de la justice et de la préfecture en particulier (plus exposée puisque soumise à élection!).

Et subtilité administrativo-juridique, le propriétaire du chalet du Lapé, qui a réalisé les travaux récriminés a transmis son bien à ses fils. Aujourd'hui il est poursuivi et devrait remettre le chalet en état, mais âgé (on la sent venir) il n'aura guère les moyens de s'exécuter. Et les actuels propriétaires (les fils du premier) pourraient bien s'en tirer sur cette pirouette. Un nuage de fumée qui risque d'être fatal au chalet du Lapé et à son toit en tavillons. ■

HUMOUR COMMUNAL



À Bulle, les travaux mettent la ville sans dessus dessous. Piétons et automobilistes sont au bord de la crise de nerf cherchant par où passer sans trop d'encombre, de détours ou de queues. La commune, dans sa grande bonté, flèche les parcours, et là à quelque cent mètres de la gare, il faut savoir garder son calme et son cap. «Toute direction» à gauche et à droite, la ville de Bulle tourne-t-elle en rond?

>> apogée vers 1950 jusqu'à sa disparition programmée en 2006. Dès le printemps 2008, ce centre ville sera en travaux à fin de lui donner un nouvel aspect dans l'optique des travaux d'accompagnement à la H189 et mise en 30 km/heure de la Grand Rue.

Comme le diable se dissimule dans les détails, il reste à souhaiter que ce projet qui a pratiquement fait l'unanimité de la commission d'experts, du Conseil communal et de la Commission cantonale des biens culturels se réalise sans dérapage lors du choix définitif des matériaux utilisés et au gré des futures séances de chantier. À relever l'excellente collaboration avec les autorités locales, fait suffisamment rare dans le canton pour qu'il soit souligné. ■



Cette carte postale datant de 1916 a été servie comme modèle pour le projet de restructuration de la Grand-Rue à Bulle.

PARC NATUREL REGIONAL GRUYERE PAYS-D'ENHAUT

LES VERGERS: UNE RICHESSE PAYSAGÈRE ET UN PATRIMOINE FRUITIER

Julien Vuilleumier, collaborateur du PNR Gruyère Pays-d'Enhaut

Les vergers modèlent les paysages villageois des Préalpes, ils ponctuent les espaces entre habitations et zones agricoles. Pourtant, au cours de la seconde moitié du 20^e siècle, ils se sont raréfiés, reculant devant les impératifs d'une agriculture mécanisée et intensifiée, l'urbanisation, les arrachages de la régie fédérale des alcools et les changements d'habitudes alimentaires. En Suisse, le constat est implacable: 13,6 millions d'arbres fruitiers hautes tiges étaient recensés en 1951 et seulement 3 millions en 2001. La biodiversité s'en trouve menacée, des variétés locales d'arbres fruitiers risquent de disparaître entraînant dans leur sillage les usages socio-culturels qui leur sont liés. Conscient de la nécessité de maintenir et de promouvoir



plantation, aux soins et à leur protection selon les conseils du PNR qui en contrepartie en assurera la taille durant les cinq premières années.

Les vergers comme élément paysager reflètent les interactions entre un milieu et les activités humaines s'y déroulant et le modelant. Ils rappellent le façonnage d'un

environnement par les nécessités de l'économie domestique rurale. La sélection et l'adaptation des essences à un lieu et un climat se retrouvent aujourd'hui dans l'héritage des variétés locales, telles que la poire à botsi, la pomme midolette et tant d'autres à redécouvrir. À ces variétés anciennes correspondent des corpus de savoirs empiriques transmis de génération en génération sur les méthodes de taille ou les mises en valeurs des fruits par des recettes familiales ou régionales. Que serait la Bénichon sans la poire à botsi! Ce patrimoine fruitier se situe sur le double registre du matériel et de l'immatériel, comme une mémoire enracinée dans le territoire et entretenue par les traditions culinaires.

Les arbres hautes tiges participent à la biodiversité en constituant l'habitat d'une flore et d'une faune spécifiques rares: des oiseaux comme le Torcol fourmilier, aux insectes et aux petits mammifères. Les vergers forment des écosystèmes de grande valeur qui permettent d'héberger un univers animal et végétal de proximité. ■

Les anciens vergers des communes de Haut-Intyamont et Rossinière ont été sillonnés par des spécialistes qui y ont repéré des arbres fruitiers remarquables, issus d'une adaptation spécifique aux conditions locales. Leur choix s'est porté sur quatre pommiers, un poirier et un prunier, auquel s'ajoute la cerise noire de Montreux. Pour conserver et faire prospérer ces essences locales, des greffons ont été prélevés sur ces ancêtres. Ils ont été confiés à Rétropomme, association pour la sauvegarde du patrimoine fruitier de Suisse Romande, qui a effectué des greffes pour assurer une relève d'une cinquantaine d'unités. La plantation de ces nouveaux arbres fruitiers hautes tiges sur le périmètre du PNR Gruyère – Pays-d'Enhaut s'effectuera en partenariat avec les habitants. Les intéressés acquièrent ces arbres et s'engagent par contrat à la



LA POIRE À BOTSI AOC

ATTENTION DANGER!

Pierre Pallais

Et voilà la poire à Botsi munie de son AOC, la décision est tombée en fin d'été. L'office fédérale de l'agriculture (OFAG) ayant écarté les trois oppositions qui menaçaient encore la petite fribourgeoise. Les amateurs de Bénichon pourront pavoiser mais attention danger, les appellations d'origine contrôlée devraient désigner des produits transformés et non des variétés qui peineront à assurer à terme la diversité biologique.

Cette fameuse poire à Botsi aurait été amenée par des mercenaires fribourgeois de la région de Naples au 17^e siècle. Fribourg en produit encore annuellement près de 100 tonnes. Elle est intimement liée au menu de la Bénichon.

Cette demande d'AOC déposée en 1999 était grevée de trois oppositions. L'OFAG a d'abord écarté les deux premières concernant l'aire géographique de production de la poire à botsi. En 2005, les requérants fribourgeois avaient étendu cette localisation aux districts de Payerne et d'Avenches ainsi qu'aux communes de Dompière et Yvonand. Que ne ferait-on pour ses fameuses trois lettres? Par exemple, partager la petite fribourgeoise avec nos voisins vaudois.

La troisième opposition émanait de Pro specie rara, la fondation suisse pour la sauvegarde du patrimoine génétique et culturel des plantes et animaux domestiques. Cette dernière estime, à juste titre, que l'AOC doit défendre et protéger

des produits et non des variétés qui, elles, sont un patrimoine commun. L'OFAG en décidait autrement se justifiant par une belle pirouette: même si le terme poire à botsi désigne une variété végétale, il évoque aussi un produit typique. Et quel produit, la cuisson d'un fruit pratiquement immangeable cru et servi avec une viande!

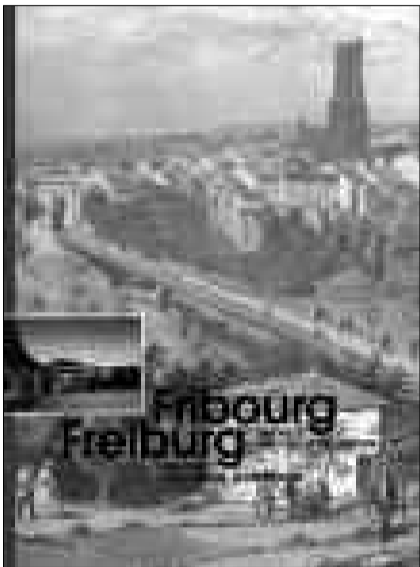
À terme, cette attitude comporte un risque dans la désignation d'une série de variétés emblématiques (la poire à botsi, le cardon, la damassine, etc..) digne d'intérêts et de protection sous les projecteurs d'une tradition idéalisée. Ces restrictions pourraient entraîner un appauvrissement des espèces cultivées ou sauvegardées au profit de quelques grands classiques! Cette diversité est capitale tant dans la transmission d'un patrimoine culinaire que dans la garantie d'un milieu biologique équilibré. ■

NOTES DE LECTURE

Fribourg, une ville aux XIX^e et XX^e siècles

Editions La Sarine, Fribourg, 2007

Gérard Bourgarel



L'histoire officielle de la ville: une mise à jour nécessaire.

Ce pesant pavé fait-il le poids? Il tient certes de l'exploit: financé discrètement par la Bourgeoisie de la ville, il a été réalisé dans un temps record, au risque d'exploiter les connaissances des auteurs plutôt que de stimuler de nouvelles recherches.

Son aspect est quelque peu désuet, façon annuaire statistique ou pire rapport d'entreprise, avec une couverture bien convenue: une «image» virtuelle du futur pont de la Poya sur fond de gravure romantique... Il faut cependant dépasser cette présentation ringarde et cette mise en page précisément du siècle dernier, pour prendre connaissance des contributions multiples de cet ouvrage aux ambitions encyclopédiques.

Un premier constat positif s'impose: depuis les commémorations très traditionnelles du 800^e, un progrès évident a été réalisé dans la formation des chercheurs et des spécialistes. Cela se constate dans la plupart des contributions. Le vernis officiel craque et les approches scientifiques et humaines s'imposent. Dès lors, il est possible de considérer l'ouvrage comme une source de références, toutefois à manipuler avec prudence.

Les relations ville – canton sont si étroitement imbriquées que démêler un tel écheveau est quasi impossible. Elles en marquent l'histoire, conflictuelle et rarement harmonieuse. Dès lors, il ne faut pas s'étonner des lacunes dues au manque de coordination entre les auteurs.

Ainsi l'un d'eux présente un bilan, sérieux, fouillé et critique de la création architecturale à Fribourg. Alors qu'un autre, en totale contradiction, affirme que la ville peut s'enorgueillir de l'Eurotel, «premier gratte-ciel de Fribourg» et ajoute à la liste des réalisations marquantes, le Forum Fribourg et, de quoi être «comblés», la décharge de Châtillon!

Autre lacune: alors que le sort de la Vieille Ville s'est joué en 1962 dans l'affaire de la rue des Bouchers et du projet ravageur de nouvelle chancellerie: pas un mot sur ce conflit qui ne sera tranché que par l'intervention directe de deux conseillers fédéraux auprès d'un Conseil d'Etat fort dépité. Le rôle clé de Gonzague de Reynold dans ce sauvetage in extremis est lui complètement occulté.

Passons rapidement sur quelques inévitables coquilles, telle celle qui, en page 264, situe la démolition des portes et remparts de l'enceinte ouest entre 1950 et 1960: ce ne sont que péchés véniels.

L'iconographie très variée réserve de bonnes surprises et des découvertes, mais elle est desservie par une mise en page consternante. À l'opposé de la citation de l'ancien syndic Claude Schorderet, on est tenté de conclure: «Fribourg est une grande cité restée une petite ville».

Jugement facile, mais tout de même justifié si l'on songe que le budget de cette publication équivaut à quatre années du budget de *Pro Fribourg!* ■



Page 380, vers 1960 au piano Max Jendly, au banjo Joseph Deiss et à la batterie Nicolas Deiss au temps où les deux frères ne s'étaient pas encore rendus célèbres à Berne et Genève.

DENIS CLERC LES LACETS ROUGES Mémoires

Editions La Sarine, Fribourg, 2007

Patrick Rudaz

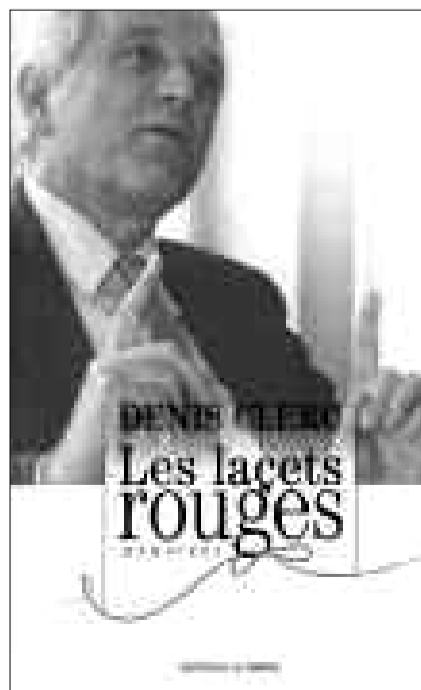
Une fois n'est pas coutume, un ancien conseiller d'Etat prend la plume et nous livre ses mémoires. Denis Clerc y confirme sa verve et sa faconde qui l'ont rendu célèbre du temps qu'il siégeait au Conseil d'Etat fribourgeois.



En 1971, socialiste, il est élu au Gouvernement avec son coreligionnaire Jean Riesen et cinq conservateurs. Et ce titre, *les lacets rouges*, rappelle son investiture en grande pompe, mais facétieux il avait doté ses chaussures de lacets bicolores (rouge et noir), histoire de rappeler malicieusement la composition dudit gouvernement. En 1976, il en sera éjecté avant d'y revenir en 1981 pour une longue période de 10 ans. Directeur de la santé publique, il a marqué l'histoire cantonale et les mémoires avec son Médiplan, une réorganisation hospitalière qui n'a pas toujours eu le bonheur de plaire à tous les députés. Au Grand Conseil, il faisait feu de tout bois, comme cette réponse ironique à un député de la Veveysse: «Il est vrai que le col de la Joux des Ponts (une petite montée sur l'autoroute) est infranchissable en hiver».

Denis Clerc prend la plume et raconte son siècle, de sa naissance en 1933 (à Rossens dans une famille de quinze enfants!) à ses élections, à son action «pour mettre un terme à l'hégémonie conservatrice», à sa croisade pour une politique sanitaire et hospitalière cantonale et moderne. Il passe en revue, sans aucune complaisance et avec cet humour féroce qui le caractérise, tous ceux qui ont compté, des politiciens plus ou moins habiles à défaut d'être compétents de Jean Riesen à Pierre Rime, de Félicien Morel à Jean-François Bourgnicht. Et il évoque inmanquablement son divorce «socialiste», mal vécu un peu comme une trahison: «Dans un dernier combat, j'affrontai de tels sommets de haine et de bêtise que j'en aurais presque regretté les piques de ce bon vieux Félicien».

Un ouvrage captivant qui replace Fribourg et sa politique dans un contexte plus général et qui fait, mais peut-on le lui reprocher, la part belle à l'auteur. ■



COUP DE GUEULE



PATRIMOINE DÉGRADÉ À SIVIRIEZ

Pierre Pallais

Au hameau de Villaranon à Siviriez, une ferme a été restaurée brutalement avec des adjonctions importantes et la reconstruction abusive d'une ancienne remise. Et le tout illégalement, c'est-à-dire sans permis de construire. Les faits remontent au début des années 2000 mais aujourd'hui, après que le tribunal fédéral ait tranché en défaveur du propriétaire, rien n'a changé et l'on s'achemine vers une situation désagréable qui sent à plein nez le fait accompli. Le propriétaire nargue encore et toujours préfet, loi cantonale et protection du patrimoine.

Cette ferme est située hors zone à bâtir et a été classée au recensement du service des biens culturels en valeur B (objet représentatif ou d'exécution soignée dont la structure d'origine ou les éléments essentiels sont conservés). Et le propriétaire, aisé, n'en a fait qu'à sa tête en se fiant à ses propres goûts pour le moins sujets à caution. Pierres apparentes à la Provençale, murs en briques rouges, aménagements extérieurs grandiloquents et quelque peu «hollywoodien».

Dans un premier temps, il effectue une série de travaux sans permis de construire. Le préfet de la Glâne lui intime alors l'ordre de cesser les travaux, arrêt préfectoral qu'il s'empresse d'ignorer. Le préfet ordonne alors la démolition de l'ancienne remise reconstruite dans la plus parfaite illégalité. Le propriétaire recourt alors auprès du tribunal administratif cantonal, puis auprès du tribunal fédéral qui confirment, tous deux, la décision de démolition.

On était alors en 2005 et rien ne s'est passé depuis du côté de Siviriez où un riche propriétaire a transformé une ancienne et typique ferme fribourgeoise en manoir kitsch pour série télévisée de seconde zone. Depuis la commission fribourgeoise des biens culturels face à une telle incurie a décidé de déclasser le bâtiment en question qui ne bénéficie désormais plus de protection au sens de la loi, loi qui prévoit tout de même que le dit propriétaire remette en état son bien.



À Siviriez une typique ferme fribourgeoise transformée en manoir par un propriétaire peu scrupuleux et qui désormais refuse d'exécuter des décisions préfectorales confirmées par le Tribunal fédéral.

INITIATIVE PAYSAGE SAUVER NOTRE PATRIMOINE NATUREL ET RURAL

Christa Mutter



Nouveau paysage gruérien: centre commercial, Préalpes et château. La carte postale intéressera-t-elle les si actifs milieux touristiques?

Les villages fribourgeois déformés par l'étalement des constructions, pourraient retrouver la maîtrise de leur aménagement. Une nouvelle initiative populaire prône la protection des paysages naturels et des terres agricoles; elle veut limiter les constructions pendant 20 ans à l'étendue des zones à bâtir existantes.

Les milieux de l'aménagement du territoire sont toujours d'une grande gratitude envers le Conseil d'Etat fribourgeois. Sa décision de déclassement de vastes terrains agricoles à Galmiz en faveur d'Amgen, fameuse productrice d'EPO, avait dopé la discussion sur l'aménagement, débat que les spécialistes n'arrivaient pas à provoquer. Les cas spectaculaires attirent le regard vers les problèmes de planification non maîtrisés en général.

Il est incontestable que la diversité et la beauté des paysages sont l'un des biens les plus précieux de notre pays. Les zones de délaissement proche des centres sont un atout. Le paysage cultivé est toujours notre base alimentaire et il constitue aussi le fonds de commerce de la branche touristique.

Prendre une décision courageuse de démolition d'une annexe abusive, c'est bien. Faire respecter sa propre décision c'est mieux!

Mais il y a ce fameux chiffre: par seconde, 1 mètre carré d'espace vert disparaît, l'équivalent de dix terrains de football par jour. Les villages fribourgeois illustrent malheureusement ce mitage du paysage de façon exemplaire. L'ancien centre s'entoure d'une zone amorphe de constructions – centres commerciaux, dépôts, villas de tout genre et de tout style avec l'indispensable double garage.

La disparition des fermes en faveur de routes de contournement ne sont que l'effet le plus visible d'un développement aussi sournois que rapide. Les communes peinent à maîtriser les coûts d'infrastructures et le trafic engendré par la trop grande dissémination des habitations et des services. Sans négliger les problèmes sociaux suscités par l'anonymat grandissant et la disparition des gestes quotidiens qui fondaient la vie du village d'antan: faire ses courses, aller à la poste, aller à l'école à pied.

L'«initiative du paysage» veut freiner cette évolution et permettre de miser sur la qualité des constructions dans les localités. Elle prône une meilleure séparation des zones constructibles et non-constructibles et la protection des terres agricoles. Elle veut limiter les zones constructibles pendant 20 ans; la création d'une nouvelle zone à bâtir entraînera la réduction d'une autre zone trop étendue.

Cette initiative, plus réaliste que celle lancée par Franz Weber, est l'œuvre de Pro Natura en coalition avec une quinzaine d'organisations de protection du paysage et de la nature, des paysans, des médecins pour l'environnement et de «Patrimoine Suisse». Elle est soutenue par des personnalités de tous les partis à l'exception de l'UDC. Et par *Pro Fribourg*, bien sûr.

Informations sur

www.initiative-pour-le-paysage.ch